

Ecovision 360

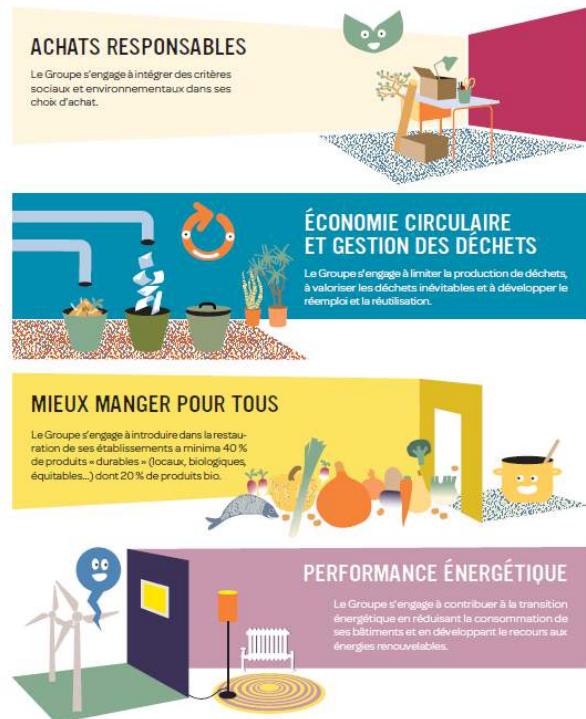
Les enjeux Développement
Durable du Groupe SOS



*Direction du Développement
Durable et des Achats*

01 La démarche Ecovision 360

Si le Groupe SOS est largement connu pour sa volonté constante de maximiser l'impact social, il est également engagé pour apporter des réponses aux défis environnementaux. Les chantiers sur lesquels le Groupe a déjà mené des actions fortes au sein de ses 8 secteurs et de leurs établissements sont nombreux : performance énergétique, alimentation durable, économie circulaire, achats responsables...



QUELS DÉFIS LE GROUPE SOS DOIT-IL RELEVER, ET AVEC QUEL NIVEAU D'ENGAGEMENT ? QU'EST-CE-QUI EST ATTENDU DE NOUS ?

Néanmoins, devant l'urgence écologique et face aux exigences croissantes de nos salariés et du grand public, il apparaît aujourd'hui nécessaire de renouveler la façon dont nous concevons notre démarche. Convaincue que le Développement Durable ne peut être fédérateur que s'il est fondé sur un diagnostic clair et partagé, la Direction Développement Durable et Achats (DDDA) a entrepris fin 2019 de co-construire la future stratégie du Groupe SOS avec nos parties prenantes.

Cet exercice de consultation s'est matérialisé par l'enquête Ecovision 360, partagée avec une partie de nos salariés, nos fournisseurs clés et partenaires financiers. Cette enquête a donné l'opportunité à nos parties prenantes de s'exprimer en évaluant 26 enjeux. Seuls les enjeux environnementaux sont traités dans cette première analyse, dans la mesure où il s'agit du champ d'action actuel de la DDDA qui pilote ce projet.

02 La méthodologie

POURQUOI UNE CONSULTATION ?

Identifier et hiérarchiser les priorités en matière de Développement Durable s'avère un travail complexe lorsqu'il s'agit d'analyser un grand groupe aux activités diverses comme Groupe SOS. Pourtant, c'est un passage obligé pour donner un cap commun à l'ensemble des établissements. Force est de constater qu'il n'y a pas de méthode scientifique indiscutable !



Si une analyse purement chiffrée des impacts environnementaux paraît réalisable, cette approche ne tient pas compte des attentes des parties prenantes et ne permet pas de capitaliser sur la motivation des acteurs du changement. C'est pourquoi consulter nos parties prenantes apparaît comme une solution plus pertinente. La démarche ne prétend pas viser l'objectivité, mais consiste davantage à composer avec les points de vue des acteurs qui nous entourent et nous connaissent, pour en dégager des tendances.

QUELLE METHODOLOGIE ?

La démarche Ecovision 360 a été conduite en suivant une méthodologie rigoureuse à chaque étape du processus :

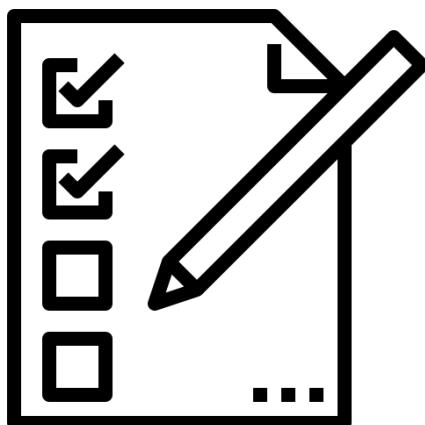
- Pré-identification des enjeux DD pertinents (voir la liste complète dans la partie suivante)
- Sélection des parties prenantes consultées
- Diffusion de l'enquête et évaluation des enjeux
- Exploitation et formalisation des résultats

Pour découvrir en détails les choix adoptés et mieux apprécier la représentativité des résultats, vous pouvez consulter la note méthodologique complète disponible sur Intrasos dans la rubrique : « Le DD au Groupe SOS »

03 Liste des enjeux DD évalués

QUELS ENJEUX DD ONT ÉTÉ SOUMIS À L'ÉVALUATION ? QUELS IMPACTS ET LEVIERS D'ACTIONS PRÉSENTENT-ILS ?

Afin de soumettre aux parties prenantes une liste limitée, cohérente, et pertinente d'enjeux développement durable, la DDDA a mené un travail préliminaire de sélection fondé sur plusieurs référentiels RSE disponibles.



A l'issue de cette analyse, 26 enjeux ont été conservés et regroupés en 5 grandes thématiques pour davantage de clarté :

- **Thématique alimentation et restauration**
- **Thématique énergies et carburants**
- **Thématique santé environnementale**
- **Thématique économie circulaire**
- **Thématique autres enjeux environnementaux**

La suite de la présentation détaille les enjeux DD qui ont été évalués et qui apparaissent dans la matrice finale. Chaque enjeu a été présenté dans le questionnaire à travers :

- un titre court et simple ;
- un descriptif de quelques lignes détaillant les éléments constitutifs de l'impact et des exemples de leviers d'actions.

04 Définitions

N°1 : ENJEU "SANTÉ" DE LA RESTAURATION

Intégrer des critères liés à la qualité dans les achats alimentaires à destination des établissements du Groupe SOS, visant à réduire les risques sur la santé humaine (alimentation équilibrée évitant les aliments trop gras, sucrés ou salés, promotion de l'agriculture biologique).

N°2 : ENJEU "CARBONE" DE LA RESTAURATION

Intégrer des critères liés à l'empreinte carbone dans les achats alimentaires à destination des établissements du Groupe SOS, visant à réduire les émissions de CO2 relatives à la production, au stockage ou au transport (préférence pour les produits locaux, de saison et bio, réduction de la consommation de produits carnés...)

N°3 : ENJEU "ECOSYSTÈME" DE LA RESTAURATION

Intégrer des critères liés à la préservation des écosystèmes dans les achats alimentaires à destination des établissements du Groupe SOS, visant notamment à limiter l'impact indirect de nos modes de consommations sur la biodiversité (promotion de l'agriculture biologique, préférence pour les produits de la mer issus d'une pêche durable, suppression de l'huile de palme pour éviter la déforestation...)

N°4 : ENJEU DE VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Organiser la collecte et la valorisation des déchets organiques (restes de nourriture) au sein de nos établissements ayant une restauration collective, à travers des procédés comme la méthanisation, le compostage, la transformation en alimentation pour animaux etc.

N°5 : ENJEU DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Analyser les pratiques de la restauration collective (cuisine interne ou concédée) des établissements du Groupe SOS, et déployer des plans d'actions pour réduire les déchets alimentaires

N°6 : ENJEU DE COLLECTE DE DONS ALIMENTAIRES

Organiser la récupération de dons alimentaires au bénéfice des établissements du Groupe, notamment issus des invendus de la grande distribution ou autres commerçants, pour éviter que ces produits ne soient jetés et faire des économies. NB : dans le respect des normes sanitaires, et pour les établissements bénéficiant de l'habilitation à l'aide alimentaire



N°7 : ENJEU "CARBONE" DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES DES BÂTIMENTS

Améliorer la performance énergétique de l'ensemble des bâtiments du Groupe SOS à travers des travaux d'isolation, optimisations ou équipements (déTECTEURS de mouvement, ampoules LED...), sensibilisation aux écogestes ; et opter pour des solutions d'approvisionnement en énergies renouvelables dans le but de réduire l'impact CO2

N°8 : ENJEU "CARBONE" DE L'USAGE DES TECHNOLOGIES INFORMATIQUES

Promouvoir des comportements vertueux limitant les émissions de CO2 liées à l'usage d'internet (streaming, mails...), et favoriser le stockage de données sur des serveurs à haute performance environnementale

N°9 : ENJEU "CARBONE" DES DÉPLACEMENTS PRO (TRAIN ET AVION)

Pour les voyages réalisés par les salariés du Groupe dans le cadre de missions professionnelles, favoriser le choix de transports peu émetteurs en CO2 à travers une politique de voyages évitant par exemple l'usage de l'avion quand des alternatives sont disponibles

N°10 : ENJEU "CARBONE" DES DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL

Pour les voyages personnels des salariés entre domicile et travail, favoriser les alternatives à l'usage quotidien de la voiture par un plan de mobilité Groupe qui promeut les transports publics, le vélo, le covoiturage, l'autopartage, le télétravail...

N°11 : ENJEU "CARBONE" DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Optimiser la flotte de véhicules du Groupe SOS en donnant la priorité aux modèles les moins émetteurs en CO2 selon les technologies disponibles, et favoriser la réduction de la consommation de carburant (éco-conduite etc.)



N°12 : ENJEU "SANTÉ" DE LA POLLUTION AUX PARTICULES DES VÉHICULES

Optimiser la flotte de véhicules du Groupe SOS en donnant la priorité aux modèles les moins émetteurs en particules fines et en substances dangereuses pour la santé selon les technologies disponibles (filtres à particules...)

N°13 : ENJEU DE GESTION DES SUBSTANCES ET DÉCHETS DANGEREUX

Au sein de nos établissements médicalisés, cartographier et substituer au maximum les substances potentiellement dangereuses pour l'homme et l'environnement, prévenir le risque de pollution, et optimiser la gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

N°14 : ENJEU DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Identifier et agir pour la réduction des potentiels contaminants à l'intérieur des établissements du Groupe, c'est-à-dire les polluants chimiques (composés organiques volatiles), les bio contaminants (moisissures, allergènes), et les polluants physiques (amiante, fibres minérales artificielles)

N°15 : ENJEU "SANTÉ & ENVIRONNEMENT" DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Intégrer des critères précis dans les achats de produits d'entretien et de nettoyage utilisés par le Groupe, visant à réduire les impacts sur l'environnement ou la santé (produits issus de la chimie végétale, matériaux naturels, biodégradabilité, limitation des emballages...)

N°16 : ENJEU ENVIRONNEMENTAL DE L'IMPRIMERIE

Optimiser les impressions du Groupe, et intégrer des critères précis et des labels dans le choix des fournisseurs de matériel et des imprimeurs afin de réduire les risques de pollutions (encres, solvants...)

N°17 : ENJEU DE RÉDUCTION DES DÉCHETS PLASTIQUES

Supprimer les sources de consommation de plastique à usage unique mais aussi promouvoir la sobriété dans l'usage de tous les plastiques au sein du Groupe SOS



N°18 : ENJEU DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Identifier les gisements principaux à l'origine des déchets chez Groupe SOS et promouvoir des éco-gestes pour les réduire (papier/carton, verre, plastique, déchets électriques et électroniques...)

N°19 : ENJEU DE RECYCLAGE DES DÉCHETS

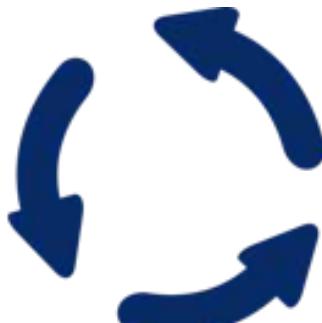
Organiser la collecte, le tri, et le recyclage des déchets de bureau générés par les activités de nos établissements (papier/carton, verre, plastique, déchets électriques et électroniques...)

N°20 : ENJEU DU DON ET RÉEMPLOI DE MATÉRIEL

Organiser la récupération de dons de produits ou équipements provenant de partenaires extérieurs ou entre établissements du Groupe SOS

N°21 : ENJEU DES FOURNITURES ET PAPIER DE BUREAU

Réduire la consommation de fournitures, et intégrer des critères précis dans les achats visant à se concentrer sur des produits éco-conçus, bénéficiant d'écolabels, favorisant le recyclé et/ou recyclable et la gestion durable des forêts



N°22 : ENJEU DE LA CONSOMMATION D'EAU

Investir dans des équipements (économiseurs d'eau...), adopter des éco-gestes et identifier les pistes d'actions permettant de réduire la consommation d'eau par les usagers et les salariés du Groupe SOS

N°23 : ENJEU D'INTÉGRATION AUX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE

Contribuer aux projets à vocation environnementale sur les territoires d'implantation en collaboration avec des associations locales ou en s'inscrivant dans les schémas régionaux santé-environnement

N°24 : ENJEU DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Assumer un rôle d'influenceur auprès des bénéficiaires, des salariés ou intervenants extérieurs, en intégrant dans les services du Groupe des programmes de sensibilisation au développement durable, aux éco-gestes, et à la gestion participative des espaces verts

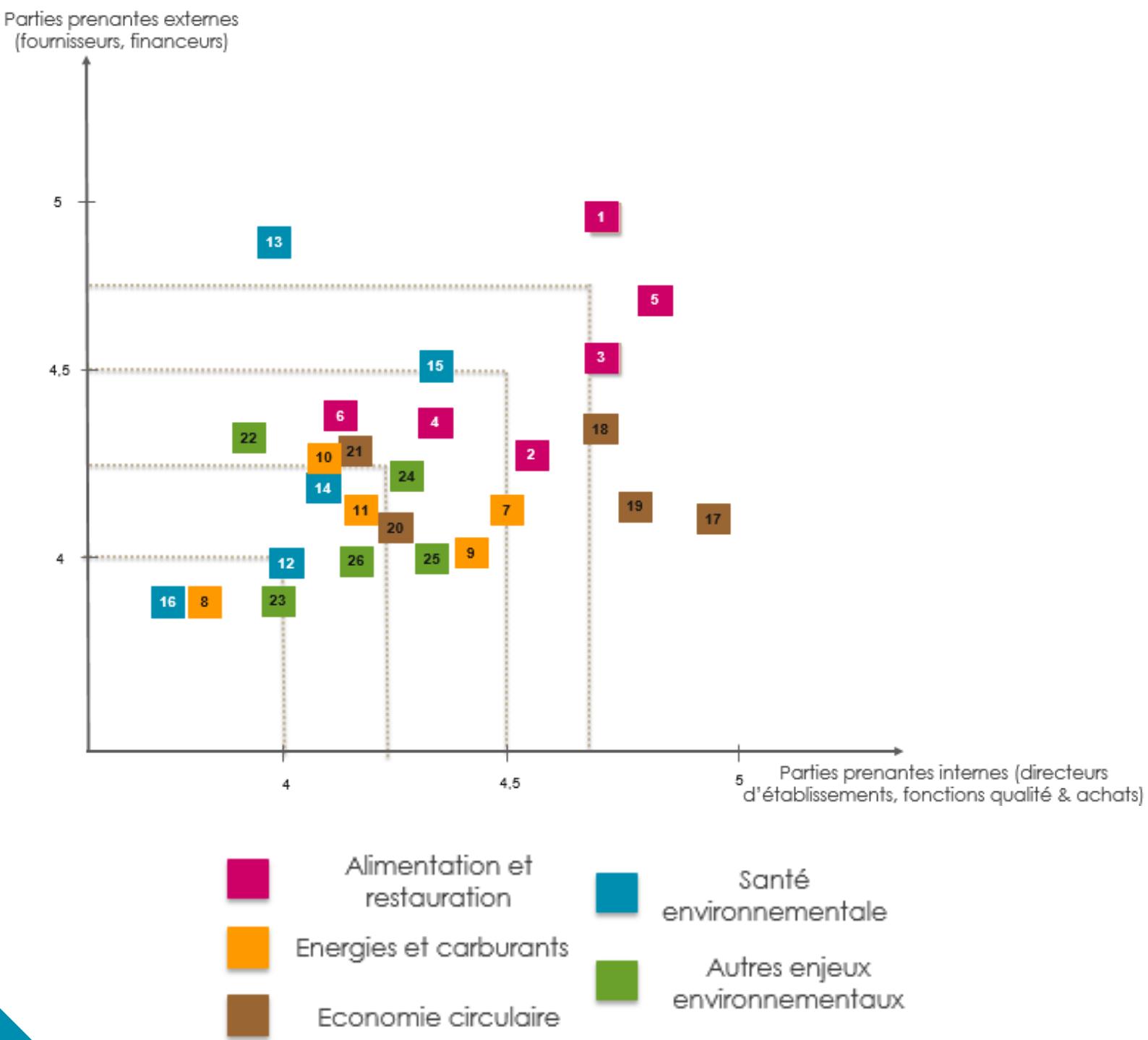
N°25 : ENJEU DE LA BIODIVERSITÉ DE NOS ESPACES VERTS

Favoriser le développement de la biodiversité dans les espaces verts des établissements du Groupe SOS (suppression de l'usage de produits phytosanitaires, replantations de petites zones forestières natives sur nos terrains...)

N°26 : ENJEU DE L'ÉVÉNEMENTIEL ECO-CONÇU

Organiser l'écoconception de tous les événements ouverts au public réalisés par le Groupe SOS (choix des matériaux, approvisionnement en denrées, solution de lutte contre le gaspillage etc.)

05 La matrice Ecovision 360



06 Comment lire la matrice ?

Les résultats de l'enquête Ecovision 360 sont présentés sous la forme d'une matrice à 2 axes :

- L'axe des abscisses permet de situer chaque enjeu selon la note moyenne attribuée par les salariés interrogés (directeurs d'établissements et adjoints, fonctions qualité et achats)
- L'axe des ordonnées permet de situer chaque enjeu selon la note moyenne attribuée par les fournisseurs et financeurs interrogés.

Cette présentation a pour but de schématiser de façon très visuelle les priorités des deux populations consultées, identifiables d'un coup d'œil.

Les répondants étaient invités à noter chaque enjeu selon une échelle de 1 à 6, traduisant l'intensité de leurs attentes et l'importance qu'ils y accordent. Concrètement, la position relative d'un enjeu dans la matrice signifie que, selon la partie prenante, le Groupe SOS :

1. « **n'a pas besoin d'agir sur cet enjeu** »
2. « **peut se contenter d'actions ponctuelles sur cet enjeu, en ciblant quelques établissements** »
3. « **doit mener des actions récurrentes sur cet enjeu, en ciblant un grand nombre d'établissements** »
4. « **doit établir une politique commune et des actions, pour l'ensemble du Groupe** »
5. « **doit établir une politique commune forte, des actions et des indicateurs de pilotage sur cet enjeu, pour l'ensemble du Groupe** »
6. « **doit être innovant ou influentiel sur cet enjeu** ».



Exemple de lecture : l'enjeu n°17 (réduction des déchets plastiques) a obtenu une note légèrement supérieure à 4 auprès des partenaires externes et légèrement inférieure à 5 auprès des salariés – il s'agit donc d'un enjeu considéré par tous comme prioritaire, mais davantage du point de vue des salariés.

07 Quelles conclusions en tirer ?

LES ENJEUX D'UNE MÊME THÉMATIQUE SONT POSITIONNÉS DE FAÇON RAPPROCHÉE, SANS QU'IL NE SOIT CONSTATÉ DE "GRAND ÉCART"

- Les parties prenantes ont répondu de façon cohérente et ont souhaité bien distinguer l'importance relative de chaque thématique.
- Une hiérarchie entre les grandes thématiques se dessine, soit dans l'ordre :
 1. **Alimentation et restauration** – identifiée en interne comme en externe comme la priorité des priorités ;
 2. **Economie circulaire** – réellement plébiscitée par les salariés en interne ;
 3. **Energies et carburants** – considérée comme une priorité intermédiaire en interne comme en externe ;
 4. **Santé environnementale** – davantage mise en avant par les partenaires extérieurs ;
 5. **Autres enjeux environnementaux** – regroupant des sujets très variés et moins homogènes, perçus comme moins importants mais bénéficiant tout de même d'une notation non-négligeable.

TOUTES LES NOTES MOYENNES DONNÉES PAR LES PARTIES PRENANTES SE SITUENT DANS UN INTERVALLE ENTRE 3,5 ET 5

- La pré-sélection des enjeux a été pertinente, et les parties prenantes ont repéré le rôle que pouvait jouer Groupe SOS sur chacun d'entre eux.
- Aucun enjeu n'est à délaisser ou à traiter de manière parcellaire, et il est attendu que le Groupe ne se contente pas de projets ponctuels sur certains établissements.
- Aucun enjeu n'a vocation à devenir un axe d'innovation majeur, cependant il est demandé au Groupe de bien couvrir ses impacts environnementaux en formalisant des politiques communes sur chaque enjeu.

08 Quelles sont les prochaines étapes ?

La matrice Ecovision 360 a vocation à devenir le socle méthodologique de toute la démarche Développement Durable à l'avenir. La DDDA prévoit d'ores-et-déjà de l'exploiter comme un cadre de référence guidant les prochaines étapes :

1. Présentation de la matrice Ecovision 360 aux membres du Directoire
2. Définition de la stratégie DD à partir de 2021 (qui sera écrite à l'automne 2020)
3. Co-construction avec les secteurs d'indicateurs de pilotage sur un nombre restreint d'enjeux
4. Utilisation de la matrice en introduction du futur rapport DD (a priori pour un bilan 2021)



LA MATRICE ECOVISION 360 EST DONC L'ABOUTISSEMENT D'UN TRAVAIL DE RATIONALISATION ET DE CONSULTATION.

MAIS IL EST SURTOUT LE DÉBUT D'UNE FEUILLE DE ROUTE RENOUVELÉE ET PARTAGÉE !



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES ACHATS

Jimmy DUBOIS - Chef de projet
jimmy.dubois@groupe-sos.org
01 58 30 55 12

Lucie DELDUC - Responsable de projet
Lucie.delduc@groupe-sos.org
01 58 30 55 43

